



# *Plaisir de dire*

**Pour les élèves de collèges et de lycées**

**Année scolaire 2024-2025**

## ● **Les objectifs de ce concours :**

Avec le concours « Plaisir de dire » l'AMOPA s'engage auprès des élèves de collège et de lycée afin de contribuer au développement de leur expression orale utile pour la réussite de leurs examens à venir et demain pour leur intégration sociale, professionnelle et citoyenne.

## ● **La nature de l'épreuve :**

Les candidats doivent le sujet suivant :

- Pour les classes de 3<sup>ème</sup> : **commentez cette citation de Aung San Suu Kyi « la paix, ce n'est pas seulement mettre fin à la violence ou à la guerre, mais aussi à tous les autres facteurs qui menacent la paix comme la discrimination, l'inégalité, la pauvreté ».**
- Pour les classes de 1<sup>ère</sup> et de Terminales : **commentez cette citation de Martin Luther King « la moindre injustice, ou qu'elle soit commise, menace l'édifice tout entier ».**

## ● **Son organisation :**

### ▶ **En département :**

● Chaque collège ou lycée organise la désignation du ou des candidat(e)s qui participeront à la prestation départementale à partir **des sujets ci-dessus**. Les candidats s'expriment soit seul (3 minutes), soit en duo (5 minutes). L'établissement enregistre la prestation du candidat et l'envoie à la coordonnatrice avant le **11 février 2025**.

● Le sujet national est envoyé par le siège au responsable du concours via le président de la section qui le transmet aux chefs d'établissement des candidats en joignant *l'autorisation de droit à l'image et à la voix pour un mineur*. Le candidat (ou le duo) a pu préparer sa prestation au cours de la quinzaine écoulée. L'enregistrement se fera au format MP4 et sera **envoyé exclusivement au siège par le responsable du concours** soit sur une clé USB, soit par *Wetransfer* à l'adresse [amopa.courriel@orange.fr](mailto:amopa.courriel@orange.fr).

### ▶ **Au plan national :**

Un jury national visionnera les vidéos et désignera les lauréats.

## ● **La remise des prix :**

### ▶ **Dans le département :**

Chaque section organise dans son département la remise des prix selon un protocole défini.

### ▶ **A Paris :**

Les lauréats nationaux seront invités, et pris en charge accompagnés d'une personne, à venir recevoir leurs prix (livres et bons d'achats) à la Sorbonne entre fin mai et début juin, si les conditions sanitaires le permettent.

## ● **La coordonnatrice :**

Annie MAMECIER-DEMOUNEM

16 chemin de Crécy – 69370 – SAINT DIDIER AU MONT D'OR

06 83 11 15 21 – [annie.mamecier.demounem@mail.com](mailto:annie.mamecier.demounem@mail.com)